Informations de base

2004/2190(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure rejetée
La situation sociale dans l'Union européenne **Subject** 4 Cohésion économique, sociale et territoriale	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales	FIGUEIREDO Ilda (GUE/NGL)	20/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	25/11/2004

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/05/2004	Publication du document de base non-législatif	SEC(2004)0636	Résumé
18/11/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2005	Vote en commission		Résumé
09/02/2005	Dépôt du rapport de la commission	A6-0035/2005	
08/03/2005	Résultat du vote au parlement		
08/03/2005	Débat en plénière		
08/03/2005	Décision du Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/2190(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative

Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission	EMPL/6/23990

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0035/2005	09/02/2005	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		SEC(2004)0636	18/05/2004	Résumé

La situation sociale dans l'Union européenne

2004/2190(INI) - 18/05/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du document de travail des services de la Commission sur la situation sociale dans l'Union européenne en 2004.

CONTENU : la situation sociale dans l'Union à 25 États membres, après l'adhésion de dix nouveaux pays avec des niveaux de développement très divers, implique que l'on accorde une attention accrue aux problèmes sociaux et de développement. Les principales constatations du rapport sont les suivantes :

1) Emploi, chômage et conditions de travail : les données récentes d'EUROSTAT démontrent qu'à la fin de l'année 2003, sur une population de près de 443 millions de personnes : 192,8 millions avaient un emploi, dont 43,6% étaient des femmes et 10,7% des jeunes entre 15 et 24 ans ; près de 161 millions étaient des travailleurs salariés, avec toutefois des pourcentages élevés de travail précaire et à temps partiel ; près de 62,9% de la population âgée entre 15 et 64 ans occupait un emploi, mais avec de grandes différences selon les pays de l'Union européenne ; 10,3% environ des personnes âgées entre 15 et 64 ans travaillaient à temps partiel.

L'emploi précaire est très élevé (12,9% d'emploi avec contrat à durée déterminée), en particulier en Pologne, au Portugal et en Espagne. La précarité du travail des femmes est préoccupante. Dans les emplois à temps plein, seulement 36,7% étaient des femmes et dans les emplois permanents seulement 38% étaient des femmes; enfin, 19,1 millions de personnes étaient au chômage, dont 51,3% étaient des femmes et 24,3% des jeunes.

Selon les données les plus récentes, le nombre de chômeurs s'élevait 19,3 millions au mois d'août 2004, soit un taux de 9%. Dans certains pays, les taux sont beaucoup plus élevés, en particulier en Pologne, avec 18,7%, en Slovaquie (15,7%), en Lituanie et en Espagne, avec chacun, 11%. Le taux de chômage moyen des femmes dans l'Union européenne à 25 atteint 10% et chez les jeunes de moins de 25 ans, il est de 18,1%.

2) Salaires et salaire minimum : des salaires minimums ont été définis dans 18 des 25 États membres (Belgique, République tchèque, Estonie, Grèce, Espagne, France, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovénie, Slovaquie et Royaume-Uni). Les valeurs enregistrées au 1er janvier 2004 variaient entre 121 EUR de moyenne mensuelle en Lettonie, 498 EUR au Portugal et 1.403 EUR au Luxembourg. Le pourcentage de travailleurs à temps complet ayant un salaire minimum varie entre 0,8% en Espagne, 1,9% au Royaume-Uni, jusqu'à 14% en France, 15,1% au Luxembourg et 15,4% en Lituanie, couvrant, en général, un pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les différences de rémunérations révèlent aussi qu'il y a toujours des discriminations entre les hommes et les femmes.

3) Revenus - PIB par habitant : selon EUROSTAT, les valeurs du PIB par habitant présentaient de grandes variations entre les pays en 2003. Ces données révèlent de grandes divergences de développement entre les différents États membres de l'Union européenne et démontrent que l'on est très loin de la cohésion économique et sociale prévue dans le Traité.

4) Pauvreté et exclusion sociale : en 2001, près de 15% de la population de l'Union européenne était en situation de risque de pauvreté, c'est-à-dire près de 70 millions de personnes, sachant qu'en Grèce et au Portugal, ce résultat atteignait 20% et en Irlande 21%. Les revenus qui servent de base au calcul de 60% de la moyenne nationale sont toutefois très différents pays par pays. De plus, la répartition de la protection sociale varie énormément selon les États membres et l'inégalité dans la répartition globale des revenus est également très élevée, que ce soit entre les groupes de population,

ou entre les pays. Le pourcentage de personnes qui vivent dans des ménages de chômeurs est très élevé (10% de la population entre 18 et 59 ans). Avec l'aggravation du chômage au cours des dernières années et la diminution des aides sociales dans certains États membres, la situation de pauvreté et d'exclusion sociale est probablement encore plus grave que ce que reflètent les statistiques.

5) Education : de récentes données démontrent que bien que la Commission ait souligné la nécessité d'accorder la priorité à la lutte contre l'abandon scolaire précoce et l'échec scolaire, la situation demeure grave dans plusieurs pays: en 2003, le taux d'abandon scolaire chez les jeunes entre 17 et 19 ans qui ne terminent pas l'enseignement secondaire, était de 48,2% à Malte, 41,1% au Portugal, 29,8% en Espagne. Entre-temps, en Slovaquie, en République tchèque et en Pologne, il oscillait entre 4,9% et 6,3%. De même, dans le domaine de la formation et de l'éducation tout au long de la vie, il y a de grandes divergences.